



**Association « Les Florimontains »**  
Siège Social : 44-120, Chemin de Martignon  
73200 PLANCHERINE  
[contacts@lesflorimontains.fr](mailto:contacts@lesflorimontains.fr)

Plancherine, le 15 avril 2022,

## **CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE - SAMEDI 14 MAI 2022 -**

Chers amis,

C'est donc avec plaisir que je vous invite à participer aux travaux de l'Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire 2022 de notre association qui se tiendra :

**Le samedi 14 mai 2022, au :**  
**Centre de vacances « Les Florimontains » - Chalet Sainte-Humbeline**  
**120, Chemin de Martignon**  
**73200 Plancherine**

Afin que le maximum d'adhérents puissent y participer, les votes pourront s'effectuer :

- **en présentiel** (bulletin de participation en page 3 de ce document) ;
- **en visioconférence** (bulletin de participation et procédure de connexion fournie en page 3 de ce document) ;
- **par procuration** (bulletin de procuration en page 3 de ce document).

Afin que votre vote soit bien pris en compte, nous vous rappelons que vous devez obligatoirement être adhérent 2022 à notre association. Un bulletin d'adhésion se trouve en annexe (annexe n°5).

Si vous ne pouvez pas nous rejoindre le 14 mai, ni en présentiel, ni en distanciel, vous pouvez nous poser vos questions par écrit à : [contacts@lesflorimontains.fr](mailto:contacts@lesflorimontains.fr). La visioconférence sera enregistrée.

Les adhérents qui le souhaitent pourront déjeuner sur place au chalet Sainte-Humbeline à 12h. Ils devront prévenir Jean-Louis Bailly-Salin (par email à [jeanlouisbaillysalin@orange.fr](mailto:jeanlouisbaillysalin@orange.fr) ou par téléphone au 06 21 89 11 11) au plus tard le vendredi 6 mai. Prix du repas : 7,00 €.

Manifestez votre participation à la vie de notre association, soit en vous rendant directement à Plancherine, soit en choisissant un des deux autres modes de participation proposés (2).

Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux à ce temps fort de notre vie associative.

Pour l'association,  
Clément CORNEC, Responsable du Pôle « vie associative »

## ORDRE DU JOUR

A partir de 14h00

Accueil des participants, procédures administratives

**15h00**

**Assemblée Générale Extraordinaire (3)**

- Approbation du Procès-Verbal de l'AGO 2021 (document joint en annexe n°1).
- Approbation de la proposition de modification des statuts (annexe n°2).
- Approbation de la proposition de modification du règlement intérieur (annexe n°3).
- Approbation de la proposition de modification du règlement financier et des autres annexes au règlement intérieur : projet éducatif (annexes n°4).
- Approbation de la révision de l'annexe « cotisations et tarifs ».
- Questions diverses.

**17h00**

**Clôture de l'assemblée et verre de l'amitié**

N° de téléphone du jour : 04 79 38 23 65

- (1) Ces réunions ont été enregistrées et sont disponibles sur la [chaîne youtube des Florimontains](#).
- (2) Merci de ne choisir qu'une seule formule de vote parmi les 3, un seul vote étant comptabilisé par adhérent !
- (3) Application de l'article 17 des statuts :  
L'assemblée doit se composer du tiers au moins des adhérents présents ou participants en visioconférence ou représentés et à jour de leur cotisation.  
Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle ; elle peut alors valablement délibérer quel que soit le nombre des adhérents présents ou participants en visioconférence ou représentés.  
Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des adhérents visés à l'alinéa précédent.

## BULLETIN DE PARTICIPATION EN PRÉSENTIEL

Assemblée Générale Extraordinaire des Florimontains - samedi 14 mai 2022, à Plancherine

NOM : ..... Prénom : ..... (à jour de ma cotisation 2022)

➤ Participera à l'Assemblée Générale Extraordinaire en présentiel, à Plancherine : oui ✓

À renvoyer avant le 10 mai 2022, à : [contacts@lesflorimontains.fr](mailto:contacts@lesflorimontains.fr)

Ou par courrier postal : Les Florimontains - 5, place Abbé Deschamps 89000 AUXERRE

✂-----

## BULLETIN DE PARTICIPATION EN VISIOCONFÉRENCE

Assemblée Générale Extraordinaire des Florimontains - samedi 14 mai 2022, en ligne

NOM : ..... Prénom : ..... (à jour de ma cotisation 2022)

➤ Participera à l'Assemblée Générale Extraordinaire en visioconférence : oui ✓

Adresse électronique : .....

Merci d'écrire le plus lisiblement possible votre adresse électronique afin que l'on vous inscrive sur la plateforme de vote en ligne BALOTILO : lors de l'AGE du 14 mai, vous recevrez un courriel personnel vous permettant de voter en ligne à bulletin secret.

À renvoyer avant le 10 mai 2022, à : [contacts@lesflorimontains.fr](mailto:contacts@lesflorimontains.fr)

La réunion débutera en ligne à 15h00. Pour éviter de perdre du temps, merci de vous connecter dès 14h30.

Lien de connexion :

<https://us04web.zoom.us/j/78939765119?pwd=1pY06ZTOHiliUGFEUShGCWbg2E9uqa.1>

ID de réunion : 789 3976 5119 - Code secret : AGE\_Flos

✂-----

## BULLETIN DE PROCURATION

Assemblée Générale Extraordinaire des Florimontains - samedi 14 mai 2022, à Plancherine

Choissant ce mode de vote, je participe en adressant un pouvoir (avant le 10 mai 2022) :

- Soit par la poste à : Les Florimontains - 5, place Abbé Deschamps 89000 AUXERRE
- Soit par internet à : [contacts@lesflorimontains.fr](mailto:contacts@lesflorimontains.fr)

NOM : ..... Prénom : ..... (à jour de ma cotisation 2022)

donne pouvoir à : Nom : ..... Prénom .....

**pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Florimontains du 14 mai 2022.**

Fait à : ..... Le : ..... Signature :

### Attention

- Assurez-vous que le bénéficiaire de votre procuration sera bien présent le 14/05/2022 à Plancherine.
- Le nombre de procuration est limité à 5 par adhérent présent. Au-delà, votre procuration ne pourra être prise en compte.
- En cas de doute, laisser en blanc le bénéficiaire de la procuration, celle-ci sera répartie, au prorata, entre tous les participants à Plancherine.